

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La marque des champs

Willems, Sonja; Martin, Fanny

Published in:

Une histoire de la Belgique en 100 objets

Publication date:

2024

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Willems, S & Martin, F 2024, La marque des champs. dans P Scholliers, A Dierkens, M Galand, I Geysen, J Januarius, K Verboven & V von Hoffmann (eds), *Une histoire de la Belgique en 100 objets: de la préhistoire à nos jours*. Racine, Bruxelles, pp. 40-45.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.





Ca. 150–51 av. J.-C.

Soc d'araire



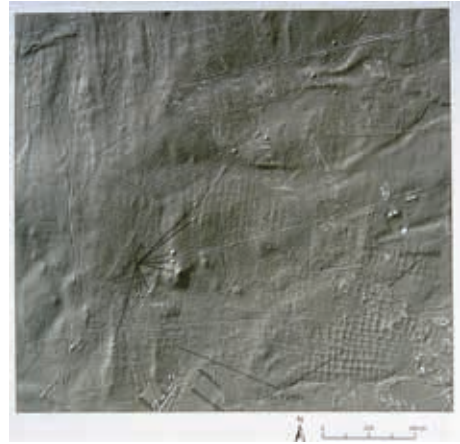
La marque des champs

Objet	Soc d'araire en fer à douille ouverte
Production	Inconnu
Datation	Ca. 150–51 av. J.-C. (second âge du Fer)
Technique	Fer forgé
Format	8,5 × 8 cm, 2,7 cm (épaisseur)
Origine	« Trou de l'Ambre », Éprave
Dépôt	Musées royaux d'art et d'histoire, Bruxelles

Les araires, outils aratoires attelés en bois prédécesseurs des charrues, équipés à l'âge du Fer d'un soc en métal, illustrent la transformation du monde rural dans nos régions à la fin de la Protohistoire. L'intensification des activités agricoles et agropastorales générant l'augmentation du rendement et donc des surplus de production impacte la démographie, l'occupation du sol et les échanges de marchandises.

Durant les âges du Bronze et du Fer, les sols sont progressivement colonisés et exploités par les populations locales. Au sein des terroirs vallonnés, les fonds de vallée sont consacrés à la pâture des animaux d'élevage, alors que les versants et les plateaux sont mis à profit pour la culture de céréales et de légumineuses. La libération des terrains par le défrichement entraîne un recul général des forêts, dont le bois est utilisé pour la construction de fermes composées de maisons et de greniers, enserrées dans un enclos dès la période laténienne.

Les traces les plus visibles de cette intensification de la gestion du sol proviennent de Scandinavie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, des Pays-Bas ou encore du nord de la Belgique. Les *Celtic Fields*, ou champs celtiques, identifiés d'abord par la photographie aérienne et aujourd'hui par lidar, sont un parcellaire ancien formé d'un quadrillage composé de petits fossés ou de talus rectilignes marquant des limites de parcelles carrées ou rectangulaires de 20 à 40 mètres de long. Les structures ont parfois connu plusieurs phases d'utilisation et de remaniements synchroniques aux déplacements, fréquents, des habitats. Ils révèlent des occupations longues et sont parfois encore employés durant les périodes gallo-romaine et alto-médiévale. Au sein de la trame formée par les parcellaires sont intégrés les habitats et les zones funéraires, illustrant une structuration à la fois utilitaire et symbolique.



« Celtic fields » deviennent visibles sous le parcellaire moderne (Lindelse Heide (Overpelt)). (Photo: Agentschap Onroerend Erfgoed, Erwin Meylemans)

En Belgique, la Campine limbourgeoise et anversoise, aux terrains sablo-limoneux, a livré les marques d'une configuration parcellaire de ce type. L'absence de *Celtic Fields* dans les secteurs à sous-sol sableux, dans le sud de la Campine, ou encore dans la partie sablonneuse de la Flandre-Orientale s'explique par la pauvreté des sols, plutôt destinés à l'élevage, tout comme par la faible densité d'occupation et la conservation variable des vestiges archéologiques. Toutefois, ce sont ces deux régions qui ont livré les vestiges architecturaux les mieux conservés permettant de caractériser les exploitations agricoles de l'âge du Fer en Belgique. Il s'agit généralement de petites fermes comprenant un bâtiment principal, des silos, des greniers et un puits. L'habitat principal, de 15 à 20 mètres de long, est construit sur poteaux de bois, avec parois de torchis et (probablement) toit de chaume. Il est qualifié de « maison-étable », parce qu'il comprend généralement un espace dédié à la stabulation du bétail. Dans la cour, les silos enterrés dédiés au stockage des céréales sont progressivement remplacés par des greniers surélevés, sur poteaux de bois. La cour comprend parfois un puits, dont le cuvelage est aménagé de planches et de clayonnages. Les vestiges de l'âge du Fer mis au jour en Hesbaye limoneuse sont relativement mal conservés, mais témoignent d'une occupation plutôt dense dédiée davantage à la céréaliculture. Les habitats y sont enclos par un système de fossés rectilignes

bien identifié dans le nord de la France. Au sein des «fermes indigènes» préfigurant les grandes exploitations agricoles gallo-romaines se concentrent des activités agricoles et parfois artisanales. Au sud de la vallée mosane, l'occupation du sol est plus contrastée et connue davantage par des installations et des monuments encore visibles dans le paysage, comme les fortifications de hauteur, les sanctuaires souterrains ou les concentrations de tertres funéraires. Mais peu de données existent quant aux pratiques agraires ou à l'exploitation des terroirs de ce secteur.

Toutefois, sur l'ensemble de la Gaule du Nord, l'élevage de bovins, de porcs, de moutons, de chèvres et d'animaux de basse-cour et la production de céréales ainsi que de légumineuses forment les activités principales des exploitations agricoles et illustrent le régime alimentaire. Les céréales, consommées sous la forme de galettes, brouets, bouillis ou cervoise, sont complétées par de la viande, du poisson, des laitages, des légumes et des fruits. Les analyses carpologique et palynologique – l'étude des graines et des pollens fossiles – menées sur des structures identifiées dans des fermes protohistoriques permettent d'observer les modifications du paysage et la nature de l'exploitation des terres conquises sur les forêts. Ces transformations vont de pair avec l'amélioration des techniques agricoles, mais en sont aussi la conséquence par besoin de place. La jachère, la rotation des cultures, l'usage d'engrais, la méture mais aussi l'apparition de sites centralisateurs (villes, *oppida*...) et d'artisans spécialisés, capables de fabriquer des outils particuliers, accroissent les rendements céréaliers.

Certains lots de semences ne sont constitués que d'une seule espèce, tandis que d'autres en comportent plusieurs (méture) pour réduire les risques de pertes dues aux fluctuations météorologiques. Ces pratiques tendent à être abandonnées au cours du second âge du Fer pour laisser la place à des cultures mono-espèce plus faciles à récolter, notamment d'orge et de céréales d'hiver.

Les exploitants disposant de terres plus vastes se tournent petit à petit vers des graminées performantes, comme l'orge vêtue, le millet, l'avoine et le blé, ce qui entraîne peu à peu une diminution du nombre d'espèces cultivées. Les espèces de blé exploitées sont principalement l'amidonnier, l'épeautre et le froment. Les deux derniers sont panifiables. Le froment, un blé nu, ne nécessite qu'un seul battage et est donc plus facilement transportable, libéré de son enveloppe, ce qui facilite son commerce. Le seigle n'apparaît pas en culture avant l'époque romaine, considéré auparavant comme une mauvaise herbe puis domestiqué aux Pays-Bas et en Allemagne. Les principales légumineuses cultivées sont les pois et les vesces et plus tard les lentilles. D'autres plantes sont mises en culture (lin, pavot, caméline et moutarde noire...), mais ne sont pas toujours bien préservées au sein des contextes archéologiques. L'étude des graines d'adventices,

de «mauvaises herbes», associées aux céréales permet d'identifier la période de semis et la hauteur de fauche.

Ces renouvellements majeurs au sein des systèmes agricoles sont illustrés par l'innovation ou l'amélioration des outils grâce à la maîtrise de la production de fer. La hache permet l'abattage des arbres pour la création de parcelles agricoles et la construction des bâtiments de la ferme; la faux sert à la récolte du fourrage, la faucille à la moisson. Vers la fin de l'âge du Fer, la meule rotative en pierre apparaît et permet de moudre bien plus efficacement le blé qu'une meule «va-et-vient».

L'araire, attesté depuis le IV^e millénaire, est attelé à un bœuf; il permet de fendre la couche supérieure du sol et de ménager un sillon peu profond (alors que la charrue, équipée d'un soc asymétrique, retourne la terre). Il comporte trois parties: le manche ou mancheron, qui permet au laboureur de guider l'outil, le timon ou flèche, qui le relie au joug d'attelage, et la pièce centrale, horizontale, le sep, qui fend le sol. La pointe du sep peut être durcie au feu ou, à la fin de La Tène, équipée d'un soc en fer, augmentant le rendement et diminuant l'usure de l'outil. L'objectif de la pointe et du soc est de permettre une pénétration de l'outil dans le sol avec le plus d'aisance, pour que le versoir de charrue puisse retourner la terre.

Rares sont les découvertes de socs, peut-être à cause de la valeur du métal, ré-affuté, récupéré et peut-être recyclé une fois l'outil trop usé. L'exemplaire retrouvé au «Trou de l'Ambre», grotte située dans le bois de Wérimont, à Éprave, dans la commune de Rochefort, fait partie d'un ensemble d'objets auquel appartiennent aussi trois briquets. Le soc présente une forme de petite pelle et les ailerons de la douille, permettant de le fixer sur le sep, sont plans. La surface réduite de cet objet indique que l'araire est sans doute tiré par un seul animal.

Illustration d'un araire avec emplacement du soc.
(© Musée de Bibracte, Antoine Maillier)



Le contexte de découverte, souterrain, a été interprété comme un lieu d'offrandes à caractère rituel, un sanctuaire ou un lieu à connotation magique. Durant la Protohistoire et jusqu'au début de la période gallo-romaine, de nombreuses grottes du sud de la Belgique sont fréquentées pour y déposer des objets, précieux ou du quotidien, des éléments associés à la sphère funéraire, voire des ossements humains. Le soc d'araire et le briquet du «Trou de l'Ambre» doivent être compris dans ce sens: ils sont tous deux porteurs d'une symbolique difficile à percevoir aujourd'hui. Le dépôt d'un soc d'araire a peut-être vocation à protéger les récoltes, thématique universelle dans les sociétés depuis le Néolithique. Des exemples de dépôts de socs d'araire associés à des armes ou à des pièces de banquet ou isolés ont été documentés en Allemagne, en Autriche, en Tchéquie ou encore en France, où certains exemplaires ont été posés dans les trous de poteaux des greniers de stockage des céréales. On a émis l'hypothèse que ces dépôts pourraient témoigner de cérémonies agraires.

Leur caractère rituel est plus nettement attesté pour la période gallo-romaine sur le sanctuaire de «La Taille Marie», à Aiseau-Presles, un lieu de culte associé à un important domaine agricole. Plus de 720 socs d'araire miniatures en fer, probablement fabriqués sur place, y ont été découverts à ce jour, accompagnés de milliers de fragments de céramiques et de nombreux autres objets en métal. Ils étaient enfouis dans le sol au sein de l'aire sacrée et témoignent d'un rite spécifique et original. Il est probable qu'il s'agisse d'ex-voto, de représentations symboliques de socs offerts à une divinité, peut-être locale, mais ils peuvent être les témoins d'un rituel favorisant l'agriculture et les récoltes.

De la même façon, l'offrande d'un soc d'araire à Éprave n'est pas anodine et souligne le rôle fondamental de cet outil dans ces communautés rurales. Il est le témoignage de transformations profondes reposant sur une meilleure occupation du sol, accélérées par l'adoption de la métallurgie du fer et les innovations techniques des sociétés agro-pastorales gauloises.

Sonja Willems & Fanny Martin